



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 août 2021
Français
Original : anglais

Situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 16 de la résolution [2540 \(2020\)](#) et du paragraphe 41 de la résolution [2568 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et de celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits qui se sont produits en Somalie du 8 mai au 31 juillet 2021.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. Des progrès ont été accomplis en vue de la tenue des élections qui avaient été différées. Le Conseil consultatif national s'est tenu du 22 au 27 mai et a réuni les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération, le Gouverneur de la région administrative de Banaadir et le maire de Mogadiscio. Il est parvenu à un accord de règlement des questions litigieuses relatives à l'application de l'accord du 17 septembre, fondé sur la recommandation formulée par le comité technique à Baidoa. Ces différends portaient sur la composition des équipes de gestion des élections et de règlement des litiges, celle d'un comité de gestion des élections concernant les sièges dans le « Somaliland » et les dispositions régissant la tenue d'élections nationales dans la région de Gedo (Djoubaland). Le Conseil a réaffirmé son attachement au maintien d'un quota de 30 % au Parlement, concernant la représentation des femmes, sans pour autant définir un mécanisme de mise en œuvre. Les dirigeants somaliens sont également convenus d'un plan de travail visant à compléter l'édification d'un État, notamment un calendrier relatif aux priorités nationales essentielles.

3. Le 29 juin, le Conseil consultatif national a achevé un sommet de suivi de deux jours à Mogadiscio et publié un calendrier électoral révisé concernant la tenue des élections à la Chambre haute le 25 juillet, à la Chambre du peuple le 10 août et le 10 septembre, la prestation de serment des députés et l'élection des présidents des deux chambres le 20 septembre et l'élection présidentielle le 10 octobre. Il a également annoncé une réduction de 50 % des frais d'inscription des candidates femmes.



4. Le 29 juin, à l'issue du sommet, le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, a désigné un comité ministériel de réconciliation régionale composé de quatre membres concernant la région de Gedo, chargé de veiller à instaurer un climat propice aux élections dans cette région, en particulier dans le district de Garbahaarrey.

5. Le 10 juillet, le Premier Ministre a effectué une visite de quatre jours dans le Djoubaland, notamment dans le district de Garbahaarrey, où il s'est entretenu de l'application de l'accord électoral et de l'action de réconciliation. Le comité de réconciliation, composé de ministres de quatre États membres de la fédération, s'est rendu à Garbahaarrey le 14 juillet, conformément aux décisions du Conseil consultatif national, pour préparer les élections.

6. Les élections concernant la Chambre haute devaient se tenir à partir du 25 juillet, mais ont connu quelques retards. Le 29 juillet, le premier tour des élections s'est déroulé dans le Djoubaland et quatre des sièges sur les huit attribués au Djoubaland ont été pourvus.

7. Le 14 juin, le Ministre kényan des affaires étrangères a accepté officiellement une invitation qui lui avait été adressée par le Gouvernement fédéral concernant la réouverture de son ambassade à Mogadiscio. L'invitation, adressée le 12 juin, survient après la décision prise le 10 juin par le Gouvernement kényan de rouvrir son espace aérien aux vols en provenance de la Somalie.

8. Le 12 juin, le Vice-Président du Hirshébéli, Yusuf Ahmed Hagar « Dabageed », s'est entretenu pour la première fois avec le général Abukar Warsame « Huud » à Beledweyne (région de Hiraan), ce dernier ayant exigé que le clan Hawadle se voit accorder un plus grand rôle concernant le partage du pouvoir dans le Hirshébéli. Le général Huud a demandé l'intervention des principaux chefs du clan en vue du règlement du différend avec l'Administration du Hirshébéli, portant sur la question de savoir si la capitale et la présidence de l'État doivent se trouver dans une zone comportant une population importante d'un clan. Le Cabinet du Premier Ministre s'attache à régler le différend et à servir de médiateur au vu de la montée des tensions qui se sont produites au début du mois de juillet entre les milices fidèles au général Huud et l'Administration.

9. Le 31 mai, le « Somaliland » a tenu les élections parlementaires et locales qui avaient longtemps été différées : 65 % des électeurs inscrits ont voté pour élire 82 députés à la Chambre et des conseillers dans 21 districts. Le 5 juin, les résultats ont été annoncés. L'opposition a remporté 52 sièges sur 82 au Parlement. Aucune femme n'y a été élue, mais le candidat d'un clan minoritaire a obtenu un siège à la Chambre des députés et une femme a été élue maire. Les deux partis d'opposition ont formé une coalition et obtenu des postes de maire dans cinq des sept principales villes, dont la capitale, Hargeysa.

10. L'ONU a fourni un appui technique et consultatif au Cabinet du Premier Ministre et à l'équipe pour l'appui technique et électoral concernant la préparation des deux sommets du Conseil consultatif national. Par ailleurs, avec des représentants de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), de l'Union européenne et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, mon représentant spécial s'est rendu dans les États membres de la fédération pour encourager la poursuite d'une participation constructive aux préparatifs électoraux.

B. Évolution des conditions de sécurité

11. L'état de la sécurité est resté précaire, 260 atteintes à la sécurité en moyenne ayant été enregistrées, perpétrées pour la plupart par les Chabab, qui commettent principalement des attaques éclair visant les forces de sécurité somaliennes et

l'AMISOM et des attaques aux engins explosifs improvisés. En particulier, le recours à des engins explosifs improvisés portés par une personne a continué d'augmenter durant l'année écoulée, principalement à Mogadiscio. Les régions les plus touchées par les activités des Chabab ont été Banaadir, le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli.

12. Les Chabab ont visé l'aéroport international de Mogadiscio au moyen de six obus de mortier le 21 juillet, touchant les complexes de l'ONU et de l'AMISOM et faisant deux blessés parmi des prestataires des Nations Unies. Ils ont également lancé une attaque au mortier contre le palais présidentiel le 10 juillet, sans faire de victimes. Ils ont conservé la capacité de mener des attaques très médiatisées au moyen d'engins explosifs improvisés dans la capitale. Le 10 juillet, un véhicule piégé a visé le chef de la police de Banaadir dans le district de Wadajir. Il y a survécu mais cinq autres personnes ont été tuées. Le 9 mai, un engin explosif improvisé porté par une personne a explosé au poste de police de Waab Arye, faisant sept morts, dont le commandant et son adjoint, et cinq blessés. Le 5 juin, l'explosion d'un autre engin de ce type, qui a fait neuf blessés, a été signalée à un poste de contrôle de la sécurité dans le district de Dharkenley. Le 15 juin, un kamikaze a actionné sa veste bourrée d'explosifs au centre d'entraînement militaire Général Dhagabadan dans le district de Wadajir, faisant 23 morts et 26 blessés. Il se serait fait passer pour une recrue de l'Armée nationale somalienne et s'est fait sauter à l'entrée du centre alors que les recrues attendaient de remplir un formulaire. Le 2 juillet, un engin explosif improvisé porté par une personne a explosé dans un restaurant du district de Shibis, faisant 12 morts et au moins 7 blessés.

13. Dans les régions méridionale et centrale, les Chabab ont maintenu leur pression sur les forces de sécurité somaliennes, faisant des victimes civiles et militaires. Dans la région de Bay, le 9 juin, ils ont provisoirement capturé la base de l'Armée nationale somalienne à Daynuunay (district de Baidoa), attaquant les renforts de l'Armée et de l'AMISOM au moyen d'engins explosifs improvisés et d'embuscades, avant que les forces somaliennes ne reprennent le contrôle. Une attaque à la grenade à main contre un poste de police à Baidoa le 22 mai a fait six blessés, dont un proche d'un membre du personnel des Nations Unies qui, par la suite, a succombé à ses blessures. Au Moyen-Chébéli, l'Armée nationale somalienne a lancé le 26 mai une opération de sécurité de grande envergure visant les positions des Chabab à l'est de Jawhar, au cours de laquelle plusieurs membres du groupe ont été tués. L'offensive a rencontré une certaine résistance de la part des Chabab, qui, le 18 juin, ont fait exploser un véhicule piégé devant la base de l'Armée nationale somalienne à Biyo-Cadde (district de Mahaddaym), tuant quatre soldats. Le 4 juillet, un engin explosif improvisé a explosé dans un camp de déplacés à Jawhar, faisant 3 morts et plus de 10 blessés.

14. Dans la région de Mudug, le 18 mai, l'explosion prématurée d'une charge explosive posée sur un rickshaw a entraîné la mort de son conducteur, qui transportait l'engin vers un lieu indéterminé à Gaalkacyo, ce qui indique la persistance de la présence et des opérations des Chabab dans les régions centrales. Le 27 juin, de lourds combats ont éclaté à Wisil (district de Hobyó) lorsque les Chabab ont mené une attaque complexe contre les forces de sécurité de Galmudug, qui a fait plus de 30 morts. L'Armée nationale somalienne et les forces de sécurité du Galmudug ont repris en juillet le secteur de Ba'adweyne (district de Hobyó) et avancé en direction du district de Xarardheere. Les Chabab ont cherché le 16 juillet à contrer l'offensive et ont visé l'Armée et les forces du Galmudug à Ba'adweyne au moyen d'engins explosifs improvisés et d'une attaque à la voiture piégée. Les forces de sécurité se sont heurtées aux Chabab à maintes occasions durant les opérations militaires, qui ont été appuyées par deux frappes aériennes menées par les États-Unis d'Amérique les 20 et 23 juillet.

15. Les activités d'éléments favorables à Daech ont continué d'être signalées dans la région de Bari où, le 26 juin, le convoi du Ministre chargé de la sécurité du Puntland a été visé au moyen d'un engin explosif improvisé à Balidhidin (district de Qandala). Le 29 juin, deux autres engins explosifs improvisés ont visé les forces de sécurité du Puntland dans le même secteur. Un soldat aurait été tué.

C. Évolution de la situation économique

16. L'impasse politique sur la tenue d'élections indirectes continue d'avoir des retombées sur l'économie, venant s'ajouter aux effets du triple choc de l'invasion acridienne, des inondations et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Gouvernement fédéral doit composer avec un déficit budgétaire estimé entre 6 et 7 millions de dollars par mois, l'appui budgétaire des partenaires internationaux ayant été suspendu et les recettes intérieures étant en baisse.

17. L'analyse de la Banque mondiale, réalisée en juin, indique une inversion de la tendance par rapport aux récents gains économiques, l'économie s'étant contractée de 0,4 % en 2020, contre un taux de croissance estimé à 3,2 % avant la pandémie. Le déficit commercial devrait se creuser, les exportations de bétail et les services ayant fortement diminué en raison de la restriction du pèlerinage et de la fermeture généralisée suscitée par la pandémie. Le secteur privé est également en difficulté, 45 % des microentreprises ayant fermé et près de la moitié des entreprises ayant connu une baisse des ventes ou des licenciements.

18. Le secteur financier, en revanche, a continué d'afficher une grande stabilité, les dépôts bancaires et les envois de fonds officiels ayant augmenté malgré la diminution des flux informels. Le crédit au secteur privé a connu une tendance à la hausse et les dépôts bancaires demeurent élevés depuis la fin de l'année 2020, où ils avaient fortement augmenté. La Banque mondiale s'est inquiétée de ce que les risques politiques déstabilisent la hausse du crédit accordé au secteur privé et limitent les envois de fonds.

19. Le 9 juin, le Premier Ministre a signé l'instrument d'adhésion à la Convention des Nations Unies contre la corruption. L'ONU a également continué d'apporter une aide financière importante au Gouvernement fédéral au moyen de l'application de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification d'un État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Préparatifs des élections

20. Le 8 juin, le Premier Ministre a établi une équipe d'appui technique aux élections pour épauler l'application de l'accord annoncé par le Conseil consultatif national le 27 mai. L'ONU en fait partie par l'entremise d'une équipe des Nations Unies chargée des élections, comprenant la MANUSOM, le BANUS, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), visant à garantir la coordination du soutien technique et de l'aide des donateurs internationaux. Les comités électoraux spéciaux reconstitués, dont l'équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, celles chargées d'organiser les élections au niveau des États et le comité chargé du règlement des litiges au niveau fédéral ont été annoncés par le Premier Ministre le 19 juin et les membres ont suivi un stage d'initiation de

quatre jours du 30 juin au 2 juillet, organisé par l'équipe d'appui technique aux élections, avec l'aide de l'ONU. Le 16 juillet, l'équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a publié un calendrier électoral révisé concernant la tenue d'élections à la Chambre haute du 25 au 28 juillet et à la Chambre du peuple du 12 septembre au 2 octobre.

21. Le 5 juillet, le Premier Ministre a présenté à la communauté internationale le budget électoral actualisé, qui s'élève à 26,5 millions de dollars. À la fin du mois de juillet, le Gouvernement fédéral, les partenaires internationaux et l'ONU se sont entendus sur un budget électoral révisé se chiffrant à 18,7 millions de dollars. Le Gouvernement fédéral s'est engagé à fournir lui-même une aide directe, notamment les frais d'inscription des candidats, à hauteur de 11,2 millions de dollars, ce qui, avec un engagement de 7,7 millions de dollars, devrait être suffisant pour financer pleinement le budget électoral.

22. Dans le communiqué publié à l'issue de l'accord du 27 mai, une annonce a été faite au sujet de la formation d'un comité national chargé de la sécurité des activités électorales, constitué de neuf membres, dont des représentants du Gouvernement fédéral et des chefs de la police des États membres de la fédération, et présidé par le Premier Ministre. L'AMISOM et des chefs de la police des Nations Unies en sont également membres. Il est chargé principalement d'établir la version finale du budget et du plan national de sécurité pour les élections et d'encadrer les tâches prioritaires afin de garantir la sécurité des élections, notamment l'organisation de la formation de la force de Police somalienne, qui a été approuvée et financée. Le comité s'est réuni pour la première fois le 13 juillet et a tenu plusieurs réunions par la suite, pour s'entretenir du budget et du plan.

23. Le 28 juin, la Commission électorale transitoire du Puntland a annoncé que 46 187 personnes s'étaient inscrites en vue des élections locales prévues pour le 25 octobre, dont 50,5 % de femmes et 49,5 % d'hommes. L'annonce survient après l'exercice d'inscription sur les listes électorales qui a été mené à bien dans trois districts pilotes.

2. Révision de la Constitution

24. À la suite du décret présidentiel du 24 décembre 2020 par lequel l'examen et la procédure d'approbation de la Constitution ont été renvoyés à la onzième session du Parlement, les institutions chargées de faciliter le processus, à savoir le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission chargée du contrôle de la révision de la Constitution et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution, ont établi des rapports complets de passation de fonctions à l'intention de la nouvelle Administration, afin de préserver les acquis obtenus à ce jour.

25. Par conséquent, le projet conjoint d'appui à la révision de la Constitution a été achevé le 30 juin. L'ONU et les partenaires internationaux ont organisé une session de travail pour consolider les enseignements tirés et répertorier les problèmes et les lacunes au niveau du processus de révision et de l'exécution du projet. Sur la base des constatations tirées, une stratégie a été élaborée en vue de faire avancer le processus. Une autre activité ayant trait à l'appui au Parlement consiste à épauler l'élaboration d'un programme sur le constitutionnalisme, le parlementarisme et le fédéralisme, conformément à l'accord du 27 mai et au plan de route relatif à l'édification d'un État.

26. En mai, le Conseil consultatif national est convenu des principaux objectifs à atteindre en matière d'édification d'un État, soulignant qu'il fallait prioritairement parachever la Constitution. Le PNUD et la MANUSOM ont donc élaboré un projet

d'appui visant à concevoir un programme d'action à long terme de l'ONU, axé sur les objectifs à atteindre en matière d'édification d'un État.

3. Prévention et règlement des conflits

27. Un dialogue entre les clans Jejele et Makane au sujet d'un litige foncier dans la région de Hiraan, qui avait fait plusieurs morts, a abouti avec l'appui financier de l'ONU, qui accompagne également un processus de réconciliation entre les clans Dir et Hawadle, toujours dans la même région, visant à permettre l'achèvement de la construction d'un pont dans la communauté, ce qui donnera un coup de pouce à l'économie locale.

B. Questions transversales

1. Égalité des genres et avancement des femmes

28. La MANUSOM a continué de s'attacher à l'instauration d'un quota d'au moins 30 % concernant la représentation des femmes au Parlement, pour ce qui est des prochaines élections. Elles occupent à l'heure actuelle 24 % des sièges au parlement bicaméral qui compte 329 membres, donc bien en-deçà du quota de 30 % de sièges au minimum réservés à des femmes au Parlement. Le 27 mai, le Conseil consultatif national est parvenu à un accord, dans lequel les dirigeants ont déclaré appuyer le quota, sans pour autant communiquer de directives sur la façon dont il serait garanti. Les comités électoraux désignés par la suite n'ont pas appliqué le quota de 30 %. Par conséquent, l'équipe spéciale des Nations Unies chargée des questions de genre et des élections, dirigée par ma représentante spéciale adjointe, a adopté une nouvelle stratégie consistant à accorder la priorité à une mobilisation de haut niveau, à fournir des conseils techniques et des orientations à l'équipe d'appui technique aux élections, aux comités électoraux et aux dirigeantes femmes, ministres et ambassadeurs de bonne volonté, pour faire avancer l'instauration du quota.

29. Dans le cadre de leur mobilisation en faveur du quota, les dirigeantes femmes sont intervenues le 31 mai auprès du Gouvernement fédéral, des autorités des États membres de la fédération et de la communauté internationale afin d'exprimer leur déception, aucun mécanisme n'ayant été mis en place pour instaurer ledit quota, notamment des sièges réservés à des femmes.

30. Le 25 juillet, le Premier Ministre a désigné un comité de mobilisation de 13 membres, dont 12 femmes, qui a été chargé de plaider en faveur de la mise en place du quota.

31. Mon représentant spécial et ma représentante spéciale adjointe ont poursuivi leurs contacts de haut niveau auprès des responsables et décideurs politiques et tenu des réunions stratégiques et au niveau technique avec des dirigeantes, dont des ministres du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération et des acteurs de la société civile, pour éclairer les activités de promotion. L'ONU a également soutenu la mobilisation des ressources locales pour appuyer l'action de sensibilisation de la part de protagonistes femmes et de dirigeantes, notamment des ministres, la société civile et des défenseurs de l'égalité des genres. Les 23 juin et 6 juillet, l'ONU a informé les donateurs des ressources demandées par les Ministères de la femme au niveau fédéral et des États et établi des contacts bilatéraux avec des donateurs et autres partenaires éventuels afin d'encourager une augmentation du financement concernant l'action de sensibilisation menée en faveur des droits politiques des femmes.

2. Renforcement des moyens d'action des jeunes

32. La MANUSOM a continué de se mobiliser en faveur de l'inclusion des jeunes dans les processus politiques et dans la gouvernance. Pour faciliter un dialogue intergénérationnel sur une véritable participation des jeunes aux processus électoraux, à la consolidation de la paix et à la réconciliation et en collaboration avec le programme visant à apporter l'unité, l'intégrité et la légitimité à la démocratie et un partenariat local de la société civile encadré par des jeunes, la Mission a organisé, les 16 et 17 juin, un dialogue sur la participation politique des jeunes, qui a réuni 100 jeunes militants, candidats politiques, dirigeants de la société civile et décideurs et débouché sur des recommandations visant à faire progresser l'inclusion des jeunes dans l'application de l'accord du 27 mai et l'action plus vaste d'édification d'un État.

33. L'Organisation des Nations Unies a continué d'épauler le Ministère de la jeunesse et des sports en vue de l'élaboration de la deuxième politique nationale, qui intégrera des éléments relatifs à la jeunesse et à la paix et à la sécurité et permettra au Gouvernement fédéral, aux États membres de la fédération et aux autres parties prenantes d'éliminer les obstacles perpétuant l'exclusion et la marginalisation des jeunes et de créer des conditions visant à promouvoir les droits des jeunes et des perspectives.

34. À la suite des ateliers intensifs d'innovation sociale et d'entrepreneuriat d'UPSHIFT qui se sont déroulés du 14 au 18 février, un groupe de 44 jeunes et adolescents, dont 20 jeunes femmes, développent actuellement leurs entreprises avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, lequel a apporté son aide concernant 179 cas d'enfants et de jeunes ayant eu maille à partir avec la justice dans le Puntland. Ils font actuellement l'objet d'un contrôle, d'une évaluation et d'un enregistrement et recevront un enseignement pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'autonomisation, à l'estime de soi et aux prises de décisions.

35. Le 26 juin, le Fonds des Nations Unies pour la population a accordé à huit jeunes pousses de Boosaaso des subventions allant de 2 000 à 4 000 dollars chacune. Elles sont actives dans des domaines tels que la pêche, le stylisme et l'hôtellerie et ont, dans le cadre de pépinières d'entreprise, été suivies pendant trois mois et ont reçu une aide pour enregistrer leur société. Avec le soutien de l'Union européenne, 66 d'entre elles se sont vu accorder des subventions en 2021 et des emplois décents continueront d'être créés et contribueront à une paix durable en Somalie pendant les trois prochaines années.

3. Coordination du développement

36. Le projet de coordination de l'ONU, appuyant la mise en place du dispositif d'aide, devait être achevé le 30 juin mais a été exceptionnellement prorogé jusqu'au 31 décembre 2021 pour permettre l'établissement d'un nouveau projet censé être exécuté d'ici au mois de décembre 2024. L'objectif est de mettre en place un dispositif d'aide complexe de manière économique et de renforcer la participation des États membres de la fédération.

37. Conjointement avec le Gouvernement fédéral et des représentants de la communauté internationale, l'ONU a établi un comité directeur de haut niveau axé sur l'humanitaire, le développement et la consolidation de la paix et accompagnera la mise en place de groupes de travail chargés de questions stratégiques telles que la lutte contre la corruption, l'environnement et des solutions durables.

38. Le 2 juin, une réunion sur la coopération au développement du « Somaliland » s'est tenue à Hargeysa, qui a mené à l'accord visant à rétablir le Forum de haut niveau sur la coordination de l'aide et l'élaboration d'un projet de cadre de partenariat, bien

que certaines activités restent en suspens, en attendant des négociations sur les clauses d'un cadre exigé par les autorités à Hargeysa.

39. Sur le front de l'environnement et en collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, la MANUSOM appuie une initiative de médiation dans le Hirshébéli, axée sur les facteurs écologiques et la participation des jeunes. Un projet de document de stratégie a été élaboré et des sessions de médiation environnementale devraient se tenir à la fin de l'année 2021.

40. En juillet, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont également inauguré un nouveau programme fondé sur des solutions naturelles, dont le recours à des arbres à croissance rapide et à fortes racines pour la stabilisation des berges afin de lutter contre les inondations dans l'État du Hirshébéli et de fournir des solutions à long terme visant à réduire les inondations.

IV. Droits humains et protection

A. Droits humains

41. Durant la période considérée, la MANUSOM a dénombré 276 victimes civiles au cours de la période considérée, dont 125 morts et 151 blessés, contre 116 morts et 144 blessés au cours de la période précédente. Les Chabab ont été les principaux responsables de ces actes en Somalie, ayant fait 188 victimes (68 %), contre 37 victimes (13 %), imputables à des acteurs non identifiés, 25 à des milices de clan (9 %), 20 aux forces de sécurité de l'État (7 %) et 6 aux forces internationales (2 %).

42. Les Chabab ont exécuté publiquement 19 civils, dont 1 femme, après que des tribunaux autoproclamés ont accusé 18 d'entre eux d'espionnage pour le compte de forces étrangères et 1 autre d'avoir tué deux civils. Le 22 mai, les Chabab ont amputé la main droite d'un civil pour vol, dans le district d'Aadan Yabaal (région du Moyen-Chébéli).

43. Les autorités somaliennes ont arrêté et détenu arbitrairement 115 hommes, dont 8 membres présumés des Chabab, 2 membres suspectés d'appartenir à Daech, 27 chefs de clan et 6 journalistes. Le 27 juin, la force de sécurité conjointe du Puntland a fait passer devant un peloton d'exécution 21 hommes reconnus coupables d'appartenir aux Chabab, à Gaalkacyo, Garoowe et Qardho. Le 24 mai, le tribunal militaire de première instance de la localité de Beled Xaawo (région de Gedo) a condamné à mort deux anciens agents de la Police somalienne qui avaient été reconnus coupables, le 6 janvier, d'avoir tué deux civils (un homme et une femme). Ils ont bénéficié de l'aide d'un avocat et se sont vu accorder 30 jours pour faire appel ; 17 condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux dans le Puntland et le Djoubaland.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

44. Conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains, la MANUSOM a continué de surveiller la conduite des forces de sécurité non onusiennes et d'appuyer la mise en place de mesures d'atténuation des risques, pour veiller à faire respecter cette politique. Selon la recommandation formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2568 \(2021\)](#), la MANUSOM et le BANUS ont continué de se mobiliser avec l'équipe de direction de l'AMISOM pour renforcer la

coopération technique avec l'Armée nationale somalienne et l'aider à appliquer effectivement les recommandations relatives à la politique de diligence voulue.

45. Les 5 et 6 juin, la MANUSOM a organisé un cours de remise à niveau à l'intention de 37 membres de la Police somalienne dans le cadre du projet de postes mobiles de contrôle des véhicules, géré par le Service de la lutte antimines. Par ailleurs, du 27 au 30 juin, la MANUSOM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en collaboration avec la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes, ont organisé une formation de quatre jours à Mogadiscio sur la bonne gouvernance et l'application du principe de responsabilité, à l'intention de 20 hauts fonctionnaires du Ministère de la défense et de 35 responsables de l'Armée nationale somalienne, durant laquelle ils ont présenté globalement le droit des droits humains, le droit humanitaire, les enfants et les conflits armés, les mesures d'atténuation prises dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains et la violence sexuelle liée aux conflits. Le 25 mai, le Ministère de la défense a approuvé les directives relatives aux droits humains concernant les forces armées nationales, réaffirmant leur rôle essentiel dans la promotion et la protection de ces droits, prenant acte de la résolution [1960 \(2010\)](#) et exhortant les soldats de l'Armée nationale somalienne à être pleinement conscients et respectueux de ces directives, en exhortant la prévention de toute forme de violence sexuelle liée aux conflits.

C. Les enfants et les conflits armés

46. Au 31 juillet, l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre des enfants avait confirmé 674 violations graves touchant 530 enfants (408 garçons et 122 filles). Au total, 246 enfants ont été recrutés et utilisés, 188 enlevés, 173 tués ou mutilés et 54 ont subi des viols ou d'autres formes de violence sexuelle. Elle a également consigné huit attaques contre des écoles et cinq refus d'accès humanitaires. Sur ces violations, 443 ont été attribuées aux Chabab, 102 à des éléments armés indéterminés, 49 à des milices de clan et 63 aux forces armées de la fédération et des États. Durant la même période, 23 faits de privation de liberté touchant 34 garçons et 3 filles ont été confirmés et attribués à la Police somalienne (19), à l'Armée nationale somalienne (13), à la Police du Puntland et à la police du Djoubaland (5), aux forces de sécurité du Puntland et aux forces du Djoubaland (2 chacun) et aux forces du Galmudug et à la police du Galmudug (1 chacun).

47. Le 21 juin, la MANUSOM a formé 30 membres du personnel du Ministère de la défense à la protection des enfants touchés par les conflits armés. Le 23 juin, elle a coordonné une réunion du groupe de travail national sur les enfants et les conflits armés, afin d'examiner la mise en œuvre de la feuille de route de 2019 visant à accélérer l'application des plans d'action consistant à faire cesser et à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants, ainsi que les meurtres et les atteintes à l'intégrité physique d'enfants.

D. Prévention de la violence sexuelle et de la violence fondée sur le genre

48. La MANUSOM a confirmé quatre faits de violence sexuelle liée aux conflits touchant cinq femmes et deux filles, par la voie d'arrangements de suivi et de communication de l'information. Deux sont imputés à des acteurs indéterminés et les deux autres à un milicien de clan et à un civil. Deux des faits se sont produits dans le Bas-Chébéli et les deux autres dans la région de Banaadir. Le 14 mai, cinq miliciens d'un clan qui se seraient fait passer pour des membres de la Police somalienne dont

ils auraient revêtu l'uniforme ont violé trois femmes et cherché à en violer deux autres, dans le district de Dayniile (Mogadiscio). La Police somalienne a arrêté trois suspects. Le 29 mai, le Bureau du Procureur général a demandé au tribunal de la région de Banaadir de soumettre les suspects à un examen médical en vue du prélèvement de preuves biologiques et d'échantillons d'ADN, lesquels ont été transportés au laboratoire de criminalistique de Garoowe, le seul du pays, en vue de nouvelles analyses, dont les résultats ne sont pas encore connus.

V. Situation humanitaire

49. L'effet conjugué de la sécheresse et des inondations dues aux changements climatiques a exacerbé la crise humanitaire prolongée, entraînant le déplacement de centaines de milliers de personnes, compromettant l'accès à une eau sans risque sanitaire et concourant à l'augmentation des maladies transmises par l'eau. Au début du mois de mai, au moment de l'arrivée des pluies de la saison *gu*, la sécheresse avait gagné plus de 80 % de la Somalie. Entre-temps, les pluies ont provoqué des inondations qui ont touché 400 000 personnes dans 14 districts, entraînant le déplacement de 101 300 d'entre elles.

50. Du fait de l'insuffisance de ces précipitations, 2,8 millions de personnes, soit un cinquième de la population, devront affronter une insécurité alimentaire aiguë et la faim, dans les mois à venir. Les conditions de sécheresse devraient également entraîner des pertes de récoltes et une dégradation des pâturages et des disponibilités en eau dans certaines régions.

51. La rapidité du passage d'une grave sécheresse à des inondations vient rappeler que la Somalie demeure très exposée aux changements climatiques et aux chocs climatiques à répétition. Pour atténuer l'effet des changements climatiques, des équipes spéciales ont été mises sur pied dans le Hirshébéli et le Djoubaland afin d'amener les acteurs humanitaires et du développement à remédier au problème. Malgré les mesures constructives visant à renforcer la coordination dans le Hirshébéli, les inondations ont entraîné le déplacement de 66 000 personnes à Jawhar et de 21 000 personnes à Beledweyne.

52. Les cas de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra ont fortement augmenté. Depuis janvier, 2 761 cas ont été signalés dans 22 districts du Hirshébéli et de l'État du Sud-Ouest, ainsi que dans la région de Banaadir. Depuis la mi-mai, les taux d'admission dans les hôpitaux dans le Banaadir ont augmenté, 410 personnes ayant été admises du 16 au 30 mai, contre 299 du 1^{er} au 15 mai, soit une augmentation de 36 %.

53. Les déplacements dus à des conflits ont également augmenté. Depuis janvier, plus de 523 000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile, dont 66 % (347 000) du fait de l'insécurité, tandis que près de 207 000 ont été provisoirement déplacées à Mogadiscio, en raison des violences électorales d'avril. De plus, les femmes et les filles qui s'exposent à un risque accru de violence et de harcèlement sexuels, représentaient 50 % des personnes déplacées. Dans l'État du Sud-Ouest, à la suite de l'ordre donné par des acteurs armés non étatiques de quitter 42 villages en avril, plus de 29 700 personnes ont été déplacées vers la localité de Xuddur. En juin, une vérification faite dans 25 lieux hébergeant près de 52 000 personnes déplacées à Garoowe a révélé que 56 % d'entre elles risquaient des expulsions forcées.

54. L'accès humanitaire a continué de constituer un problème majeur. Au moins 145 incidents liés à des problèmes d'accès ont été signalés entre le mois de janvier et le 13 juillet, dont 27 du 1^{er} juin au 13 juillet. À la suite des entretiens tenus par l'équipe de pays pour l'action humanitaire sur la facilitation de l'accès et avec l'aide du Programme alimentaire mondial, le secteur humanitaire a obtenu en juin l'accès à un

avion du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour une période initiale de 90 jours afin de mener des missions conjointes d'évaluation et d'accès des Nations Unies et des partenaires. Au 17 juillet, neuf missions avaient été effectuées à Gaalkacyo, Dhuusamarreeb, Xuddur, Bardaale, Caabudwaaq, Afmadow, Hobyo et Wajid.

55. Malgré des besoins humanitaires qui vont croissant, le niveau de financement est demeuré alarmant. Au 31 juillet, seuls 310 millions de dollars avaient été alloués au Plan d'aide humanitaire pour la Somalie, soit 28 % du total requis. Les prévisions de financement en 2021 sont les plus mauvaises, comparées aux six dernières années.

VI. Approche globale pour la sécurité

56. Avec l'aide du BANUS, l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM ont continué de planifier la transition pour la sécurité, conformément au Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie et au plan de reconfiguration conjoint de la force, convenu par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM en avril.

A. Opérations

57. La planification des opérations visant à sécuriser les principales voies de ravitaillement s'est poursuivie dans le cadre de l'opération badbaado II. Des exposés ont été organisés régulièrement au moyen des réunions du Groupe de la coordination militaire de la phase 2a de l'approche globale pour la sécurité. L'Armée nationale somalienne a également annoncé une intensification des opérations dans le Moyen et le Bas-Chébéli. Le 6 juillet, la Police somalienne a déployé 150 membres de la force des Darwich, au vu de la phase de « suspension » de l'opération badbaado I à Jannaale et Awdheegle. Concernant le Moyen-Chébéli, le Ministre d'État de l'intérieur du Hirchébéli a présenté un plan de stabilisation, qui a fait l'objet d'un débat avec les parties prenantes concernées par la sécurité de l'État.

58. Le Service de la lutte antimines a aidé l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes sur le plan de l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés au moyen de cinq rapports d'analyse de la menace et de six rapports d'analyse, à l'appui de l'élaboration du concept d'opérations de l'AMISOM, de la formulation d'une stratégie opérationnelle et de la planification du renforcement des capacités des forces de sécurité somaliennes. L'Armée nationale somalienne a signalé d'importants succès pour ce qui est de perturber les capacités des Chabab de fabriquer des engins explosifs improvisés.

B. Renforcement des capacités institutionnelles

59. La mise en place d'un système fédéré de police s'est poursuivie. Le centre de formation de la police dans l'État du Sud-Ouest a été complété le 7 juin par le Programme conjoint relatif à la police. Le 29 juin, l'État du Puntland a approuvé les directives concernant la sélection, le contrôle des antécédents et le recrutement des policiers. Le comité technique du Djoubaland chargé de l'application du nouveau modèle d'organisation de la police a reçu un appui pour se réunir à nouveau les 25 et 26 juillet, tandis que s'achevait la révision du plan stratégique pour la police d'État du Djoubaland.

60. Le programme conjoint de gouvernance du secteur de la sécurité, mis en œuvre par la MANUSOM et le PNUD, a été clos le 30 juin après 30 mois. Le coût du programme, soit 10,5 millions de dollars, a été financé par l'Union européenne, le

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et le PNUD. Il a été suivi le 1^{er} juillet d'une initiative d'un an financée par le PNUD, à savoir le plan de lancement de la réforme du secteur de la sécurité, qui établit un pont vers la génération suivante des programmes de la MANUSOM et du PNUD, liés au secteur de la sécurité en 2022. Il conserve les investissements faits sous le plan précédent et appuie fortement le plan de transition pour la Somalie, la sécurité des élections et la mise en place du dispositif national de sécurité.

61. La MANUSOM et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie ont appuyé le resserrement de la collaboration entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération par l'entremise du réseau de personnes référentes des « Femmes dans le secteur maritime ». Un plan d'action visant à renforcer l'emploi, l'éducation et les perspectives économiques des femmes dans le secteur a été élaboré et sera présenté à la communauté internationale en octobre, dans l'optique de recenser des donateurs éventuels.

62. Le Gouvernement fédéral, la MANUSOM et le PNUD ont lancé le 4 juillet un projet d'un an consacré à la sécurité de la Somalie et aux femmes et à la paix et à la sécurité, financé par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le 4 juin, pour faire progresser le rôle des femmes dans les institutions chargées de la sécurité et de faire avancer le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, l'objectif étant de repérer les obstacles au recrutement, à la rétention et à la promotion des femmes et de cartographier cette représentation dans les secteurs de la défense et de la sécurité, afin d'établir des mécanismes institutionnels nationaux et de recommander des mesures de réforme.

63. Le 10 mai, un comité directeur technique a recommandé pour approbation des plans de travail modifiés concernant des programmes judiciaires et pénitentiaires conjoints, notamment la réaffectation de fonds en vue de réparations urgentes à la prison de Boosaaso. Des activités de formation visant à renforcer les capacités de 103 membres du Corps des agents pénitentiaires et de 15 procureurs et assistants juridiques se sont déroulées à Hargeysa, dans le Hirshébeli, l'État du Sud-Ouest, le Djoubaland et le Puntland.

64. Le Service de la lutte antimines a assuré une formation en matière d'assistance aux victimes, d'éducation aux risques et des questions de genre et de diversité, destinée à 12 membres du personnel (9 hommes et 3 femmes) de l'Autorité somalienne de gestion des explosifs, afin de renforcer la coordination nationale et les capacités de surveillance concernant les opérations de lutte antimines. Il a également aidé l'Autorité à élaborer une politique nationale et des normes opérationnelles, en vue de l'assistance à apporter aux victimes d'explosifs.

C. Activités d'appui

65. Le 29 juin, le comité directeur du projet pilote visant conjointement à prévenir et combattre l'extrémisme violent a évalué la mise en place de la stratégie nationale et les moyens d'avancer, tandis que le projet s'achevait à la fin du mois. Des entretiens sont en cours concernant la poursuite de la mobilisation autour de la question dans les zones nouvellement récupérées, afin de mieux en comprendre les causes et de promouvoir la réintégration éventuelle dans la communauté de combattants Chabab désengagés.

66. Au titre du programme national de traitement et de prise en charge des combattants désengagés, les cinq centres de réadaptation d'anciens combattants Chabab présentant un faible risque sont restés opérationnels. Au 24 juin, 355 hommes

et 170 femmes bénéficiaires se trouvaient dans les centres tandis que 157 hommes et 102 femmes avaient été jugés aptes à les quitter en 2021.

67. Le Service de la lutte antimines a organisé en présentiel 1 664 séances d'éducation au danger que représentent les engins explosifs, à l'intention de 2 087 femmes, 1 280 hommes, 1 414 filles et 2 304 garçons les plus exposés aux engins explosifs dans toute la Somalie (excepté dans le Moyen-Djouba).

VII. Appui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

A. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

68. Le BANUS a aidé l'AMISOM sur le plan de la fermeture, le 20 juin, de la base opérationnelle avancée de Marian Guwaay dans l'État du Sud-Ouest, dans le cadre du plan de reconfiguration visant à libérer des soldats qui peuvent assurer plus efficacement la sécurité des principales voies de ravitaillement.

69. Le rapport de la commission d'enquête de l'AMISOM sur l'accident relatif à un hélicoptère d'attaque de l'unité d'aviation ougandaise, survenu le 5 février, a été soumis pour examen à la Commission de l'Union africaine. L'Ouganda remplacera l'hélicoptère.

70. Le BANUS a poursuivi, avec la base opérationnelle avancée de l'AMISOM, le programme de bien-être dans tous les secteurs et fourni du matériel pour la défense des périmètres à Beled Amiin dans le secteur 1, à Buulobarde et à Jalalaqsi dans le secteur 4 et à Gololey et à Jawhar dans le secteur 5.

71. À la suite de la décision prise de rapatrier huit éléments de véhicules surdimensionnés appartenant au contingent de l'unité de police constituée du Ghana, qui n'ont pas pu être transportés de Mogadiscio à Baidoa, le contrat de transport a été attribué, ces derniers devant arriver au Ghana d'ici à la mi-août.

72. Le BANUS a exploité et entretenu 45 stations d'épuration des eaux usées et 7 déchetteries et synchronisé un groupe électrogène supplémentaire à diesel dans les camps. Les systèmes de recyclage des eaux usées ont continué de fournir de l'eau non portable pour irriguer les plantes et les pelouses et nettoyer les véhicules de la Mission dans tous les secteurs. Le 5 juin, 900 plants d'arbres issus de la pépinière du Bureau d'appui ont été plantés dans l'enceinte du camp pour marquer la Journée mondiale de l'environnement. Le Bureau d'appui a acheté 50 incinérateurs de type baril, qui seront déployés dans toutes les bases opérationnelles avancées de l'AMISOM.

73. Au 25 juin, le solde du fonds d'affectation spéciale de l'AMISOM s'élevait à 2,8 millions de dollars.

74. Le BANUS a accompagné la relève des soldats burundais en mai, avec la venue de 1 742 soldats et le départ de 1 756 autres.

75. Le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel s'est rendu en Somalie et en Éthiopie du 11 au 19 juillet pour s'entretenir avec des représentants des Gouvernements, de la Commission de l'Union africaine, de l'AMISOM et des partenaires internationaux de l'appui logistique fourni par l'ONU à la Mission et aux forces de sécurité somaliennes.

76. La Chef du BANUS a poursuivi ses contacts annuels avec les partenaires et tenu en mai une réunion avec le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Bankole Adeoye, pour l'informer des opérations du Bureau. Elle a également tenu des réunions distinctes avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, afin de coordonner l'appui concernant les contingents de l'AMISOM.

77. Avec l'aide du BANUS, le Service de la lutte antimines a assuré la formation de 1 139 membres du personnel de l'AMISOM et d'agents en tenue de la Police de l'Union africaine, afin de renforcer leurs capacités de repérer et de détruire des engins explosifs improvisés et d'opérer en toute sécurité dans un contexte à haut risque. Le Service a contribué à la sûreté et à la sécurité des infrastructures stratégiques en déployant 26 équipes de détection d'explosifs dotées de 52 chiens, qui ont fouillé 23 841 bagages, 51 129 véhicules, 98 bâtiments, 22 000 mètres carrés de locaux et 5 252 635 mètres carrés de lieux découverts, tous secteurs confondus.

78. Le Service de la lutte antimines a accompagné 132 convois de l'AMISOM dans les six secteurs de la Mission et fait 132 exposés avant et après les déploiements. Il a également aidé l'AMISOM à conduire 280 fouilles, le long des itinéraires principaux de ravitaillement, dont 18 ont produit des résultats positifs. Les équipes de détection des engins explosifs improvisés de l'AMISOM, formées et équipées par le Service, ont détruit 10 engins *in situ* le long de ces itinéraires.

B. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

79. La Chef du BANUS s'est entretenue avec des dirigeants somaliens, dont le principal conseiller à la sécurité au Cabinet du Premier Ministre, le Directeur général au Ministère de la défense, le commandant des Forces armées nationales du Soudan et le chef de la Police somalienne, pour décider de mesures visant à réaliser des économies qui aideraient à prolonger l'appui apporté aux forces de sécurité somaliennes, parallèlement à l'action menée pour reconstituer le fonds d'affectation spéciale qui s'amenuise.

80. Le BANUS a continué d'apporter un appui logistique aux 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes. Au 25 juin, le solde du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes était de 1,9 million de dollars, ce qui est suffisant pour financer l'appui logistique du Bureau à l'Armée nationale somalienne au taux actuel réduit, jusqu'en juillet, et à la Police somalienne, jusqu'en novembre. La Chef du Bureau a adressé le 18 mai des lettres à la communauté internationale et tenu des réunions avec les représentants de l'Allemagne, de la France, de l'Irlande et de la Norvège sur l'aide à octroyer à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes. Le 28 juillet, la Chef du BANUS et le Ministre somalien de la défense ont fait un exposé conjoint devant le corps diplomatique sur la situation déplorable du fonds d'affectation spéciale et ont demandé un financement supplémentaire pour soutenir l'Armée nationale somalienne au-delà d'août.

81. Avec l'appui du BANUS, le Service de la lutte antimines a remis du matériel spécialisé à cinq équipes de recherche d'itinéraire de l'Armée nationale somalienne et poursuivi la formation à la recherche spécialisée et aux engins explosifs improvisés à l'intention de 11 équipes de l'armée (99 membres). Le Service a également formé quatre membres de l'état-major de l'armée à l'utilisation du matériel et du logiciel de cartographie.

VIII. Présence des Nations Unies

82. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 31 juillet, 395 agents recrutés sur le plan international et 1 362 agents recrutés sur le plan national avaient été déployés dans l'ensemble de la Somalie.

IX. Observations

83. L'évolution récente de la situation politique est encourageante, et je me félicite de l'accord du 27 mai et du dialogue constant mené par les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération sur le déroulement du processus électoral. De nombreux problèmes doivent cependant être encore réglés et j'exhorte les dirigeants somaliens à appliquer avec diligence les accords du 17 septembre 2020 et du 27 mai, en vue de la tenue d'élections crédibles, transparentes et inclusives et du règlement des questions litigieuses dans un esprit de consensus et de coopération, dans l'intérêt du peuple et de la nation.

84. Le renouvellement de l'attachement des dirigeants somaliens au programme d'édification d'un État, tel qu'il est énoncé dans l'annexe à l'accord du 27 mai, est louable. Il devrait favoriser l'accomplissement de progrès concernant des priorités nationales essentielles telles que le processus de révision de la Constitution. Les objectifs énoncés dans l'accord du 27 mai en matière d'édification d'un État sont ambitieux et nécessitent un dialogue soutenu et une collaboration solide entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, avec l'appui de la communauté internationale, afin qu'ils puissent être atteints conformément au calendrier convenu. Je réaffirme qu'il importe de progresser dans le cadre plus large de l'état de droit, ce qui est capital pour faire avancer les priorités en matière d'édification d'un État.

85. Je m'inquiète de ce qu'aucun mécanisme précis sur la façon d'instaurer un quota minimum de 30 % concernant la représentation des femmes au Parlement, dans le cadre des prochaines élections, n'ait encore été défini. S'il convient de saluer l'attachement des dirigeants somaliens au quota à mettre en place dans les deux chambres du Parlement, il demeure impératif d'y donner corps dans la pratique. Les femmes représentaient 24 % des élus en 2016/17, ce qui avait été un moment crucial pour faire avancer leurs droits politiques, et il est primordial de préserver les acquis et de les pérenniser.

86. Des efforts supplémentaires s'imposent pour faire progresser les droits des femmes et une représentation égale, au moyen de l'instauration d'un climat propice à la participation des femmes aux processus politiques et aux prises de décision, ainsi qu'à des initiatives plus larges de consolidation de la paix. Le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération doivent veiller à ce que les droits des femmes soient codifiés dans la Constitution révisée et dans d'autres cadres juridiques et à ce que toutes les parties prenantes et les partenaires appuient davantage la question de la promotion des femmes et de la paix et de la sécurité. Je demande aux autorités somaliennes d'accélérer de toute urgence le parachèvement et l'application du plan national d'action sur les femmes et la paix et la sécurité et de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

87. Je suis alarmé par l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre et par le fait que bon nombre de femmes et d'enfants somaliens se retrouvent pris dans un cycle de violence, ce qui exige une attention urgente de la part des autorités

somaliennes et des partenaires internationaux. Je me félicite de ce que le Cabinet du Puntland ait approuvé, le 10 juin, un projet de loi sur la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, qui incrimine cette pratique néfaste portant atteinte aux droits et à la santé des jeunes filles et des femmes. J'engage le Gouvernement fédéral à respecter sa promesse de mettre en œuvre le communiqué conjoint et d'accélérer l'adoption du nouveau plan d'action national pour faire cesser les violences sexuelles dans les conflits.

88. L'annonce faite par la Somalie et le Kenya de rétablir les relations diplomatiques et de rouvrir leurs ambassades est encourageante, et j'espère sincèrement que cette évolution conduira au rétablissement complet des relations amicales entre les deux nations, qui sont essentielles pour la paix et la stabilité dans la région.

89. L'application du plan de transition des Nations Unies pour la Somalie reste entravée par des controverses électorales, et le processus de création de forces de sécurité somaliennes appropriées demeure incertain. L'exécution en temps voulu du plan et du dispositif de sécurité nationale visant à édifier un secteur de sécurité fédéral compétent est indispensable en vue du transfert complet des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes. Je demande donc de nouveau aux dirigeants somaliens de redoubler d'efforts pour élaborer des modalités prévisibles et durables permettant de renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes et d'accélérer les opérations liées à la transition et l'intégration des forces régionales.

90. L'élaboration et l'approbation de la politique en matière de droits humains pour les forces armées nationales somaliennes marquent une étape positive vers la mise en place des réformes à laquelle se sont attachés les dirigeants somaliens à la Conférence de Londres sur la Somalie du 11 mai 2017, qui comprennent le renforcement du système de protection des droits humains. Étant donné que la politique vise à assurer le respect par l'Armée nationale somalienne des obligations nationales, régionales et internationales en matière de protection des droits humains, j'exhorte les autorités à la diffuser largement, conformément aux engagements pris par la Somalie au regard du droit international des droits de l'homme, et encourage l'adoption de mesures opérationnelles et de moyens suffisants, pour en appuyer la mise en œuvre concrète par le personnel militaire.

91. L'épuisement du Fonds d'affectation spéciale à l'appui des forces de sécurité somaliennes présente d'importants risques pour ce qui est d'étayer les progrès accomplis en matière de réalisation des tâches vitales de paix et de sécurité mandatées par le Conseil de sécurité. L'interruption du soutien logistique fourni par le BANUS aux forces par l'entremise du Fonds d'affectation spéciale risque de compromettre l'exécution du plan de transition. Je demande donc instamment aux donateurs de contribuer généreusement au fonds d'affectation spéciale.

92. Je demeure profondément préoccupé par la faiblesse alarmante du niveau de financement du Plan d'aide humanitaire de 2021, qui n'a été financé qu'à hauteur de 28 % à la mi-2021. Le manque de fonds risque d'exposer jusqu'à 3 millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont des besoins humanitaires urgents à des risques de déplacements répétés, de violence, de faim et de maladie. J'implore la communauté internationale de fournir de toute urgence les fonds nécessaires pour sauver des vies en Somalie.

93. Les chocs climatiques à répétition continuent de se répercuter négativement sur la population, tout en ayant des conséquences désastreuses sur la situation humanitaire. Durant la période considérée, plus de 80 % du pays ont connu des conditions de sécheresse dues aux faibles pluies *gu*, tandis que certains districts étaient inondés. Afin de trouver des solutions durables aux inondations et sécheresses

cycliques, il est fondamental d'adopter et d'appliquer la stratégie nationale de l'eau pour accompagner des interventions regroupées qui atténuent la vulnérabilité aux changements climatiques et renforcent sa résilience face aux chocs futurs.

94. La réponse des autorités et des travailleurs de la santé à la pandémie de COVID-19 a été essentielle pour en atténuer l'impact. Une aide internationale soutenue est néanmoins nécessaire. Je remercie tous les partenaires de leur soutien au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et leur demande de continuer de garantir des fournitures suffisantes pour la campagne de vaccination nationale. Les progrès accomplis sur le plan du lancement de cette campagne restent très inégaux, et je demande à la communauté internationale de veiller à ce que les personnes les plus touchées par le conflit et l'insécurité ne soient pas laissées de côté.

95. J'adresse mes remerciements à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et aux autres partenaires pour leur soutien constant à la consolidation de la paix et à l'édification d'un État. Je rends hommage au personnel de l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour leur bravoure et leurs sacrifices en vue d'établir une Somalie pacifique et stable. Je condamne fermement les attaques répétées commises par les Chabab, qui cherchent clairement à compromettre les progrès accomplis en matière d'édification d'un État. L'ONU demeure pleinement déterminée à aider les autorités à lutter contre l'extrémisme violent, et ces attaques ne doivent pas dissuader la population et le Gouvernement de rester sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

96. Je remercie enfin mon représentant spécial, James Swan, et les membres du personnel des Nations Unies en Somalie pour leurs efforts infatigables en cette phase critique.



Map No. 3590 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014

Department of Field Support
Cartographic Section